



Le 8 juillet 2020

LE RAINCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE

DES SERVICES

Objet : Convocation du Conseil Municipal

N/REF : NC/314451

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la **séance du Conseil Municipal** qui aura lieu :

**mercredi 15 juillet 2020 à 19 h 00
dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.**

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Appel nominal et désignation du secrétaire de la séance.
- II. Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire, selon les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- III. Approbation des procès-verbaux des séances des 3 février et 5 juillet 2020.
- IV. Projets de délibérations :

ADMINISTRATION	1.1	Délégation du Conseil Municipal au Maire.
FINANCES	2.1	Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019.
	2.2	Vote du Compte Administratif 2019.
	2.3	Affectation du résultat de l'exercice 2019.
	2.4	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), demande de subvention pour l'année 2020.
	2.5	Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), demande de subvention pour l'année 2020.
	2.6	Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) par les réseaux de transport et de distribution de l'électricité.
	2.7	Principe du remboursement des activités payées par les usagers.
	2.8	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), actualisation du tarif applicable en 2021.
	2.9	Modification des tarifs des prestations communales.
	2.10	Vote de la subvention au CCAS.
	2.11	Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), approbation du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB).
	2.12	Vote des taux d'imposition.
	2.13	Vote du Budget primitif 2020.



Hôtel de Ville
121 avenue de la Résistance
93346 Le Raincy cedex

Tel : 01.43.02.42.00
Fax : 01.43.02.65.67

Mail : leraincy@leraincy.fr

Web : leraincy.fr

Toute correspondance doit être adressée
à Monsieur le Maire.

... / ...

**DIRECTION
GÉNÉRALE**

- 3.1 Indemnités de fonction des Élus conformément aux articles L2123-23 et L2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 3.2
- 3.3 Frais de représentation du Maire.
- 3.4 Frais de mission des Elus.
- 3.5 Création des Commissions communales permanentes.
- 3.6 Composition des Commissions communales permanentes.
- 3.7 Transfert au SIGEIF de la compétence Infrastructure de Recharges pour véhicules électriques (IRVE).
- 3.8 Approbation de la convention-type de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF pour l'enfouissement des réseaux électriques, de communications électroniques et d'éclairage public.
- 3.9 Instauration d'une prime exceptionnelle au bénéfice des agents soumis à des sujétions particulières dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19.
- 3.10 Mise en place de la prime responsabilité emplois administratifs direction - PREAD.
- 3.11 Création d'un emploi de chargé de mission Réseaux/Systèmes d'information (article 3-II de la loi n°84-53 modifiée).
- 3.12 Modification au tableau des effectifs.

VIE CULTURELLE

- 4.1 Vote des subventions aux associations.
- 4.2 Règlement du concours photos inter-jumelages 2020.

**PÉRISCOLAIRE
JEUNESSE**

- 5.1 Décision de poursuivre le Marché 2019-12/AOO relatif à la gestion, l'organisation et l'animation de l'ensemble des temps d'accueil péri et extra scolaires.
- 5.2 Grille tarifaire complémentaire au mini-séjour adolescents et approbation du tarif des stages enfants.

V. Questions diverses.

Comptant sur la présence de chacun, je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.



Jean-Michel GENESTIER

Maire du Raincy
Vice-Président

Grand Paris-Grand Est